



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFERENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

Aux médias

Sécurité UEFA EURO 2008

L'ensemble des cantons participe solidairement aux coûts

Les gouvernements cantonaux prévoient de répartir solidairement entre les cantons une partie des coûts liés à la sécurité pour l'UEFA EURO 2008. L'Assemblée plénière de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) de ce jour a adopté une déclaration d'intention allant dans ce sens. Parallèlement, les gouvernements cantonaux attendent de l'organisateur (ASF et UEFA EURO S.A. 2008) qu'il participe financièrement aux dépenses des collectivités publiques pour l'UEFA EURO 2008. En ce qui concerne la consultation sur le nouveau modèle de financement hospitalier de la Commission pour la sécurité sociale et la santé du Conseil des Etats, l'Assemblée plénière s'est prononcée en faveur d'une procédure coordonnée entre les gouvernements cantonaux.

La Confédération, les cantons et les villes hôtes (Bâle, Berne, Genève et Zurich) collaborent étroitement et de manière bien coordonnée à la préparation et à l'organisation de l'UEFA EURO 2008. Dans ce cadre, les contributions et les prestations des collectivités publiques pour l'UEFA EURO 2008 constituent un point central. La sécurité et les coûts y relatifs sont déjà bien étudiés et très concrètement déterminés dans le planing. Les éléments se fondent sur les expériences suisses en matchs nationaux et en ligue des champions, ainsi que sur les directives de l'UEFA. Les développements récents dans le domaine des mesures de sécurité pour les événements internationaux importants sont également pris en compte.

Sur la base des premières évaluations des coûts globaux à charge des collectivités publiques, les gouvernements cantonaux se sont, lors de l'assemblée plénière de ce jour, déclarés prêts à répartir solidairement entre les cantons l'intervention de la police en faveur de l'UEFA EURO 2008 sous la forme d'un engagement en personnel gratuit. Parallèlement, les gouvernements cantonaux sont clairement d'avis que l'organisateur (ASF et UEFA EURO S.A. 2008) doit participer financièrement aux dépenses des collectivités publiques pour l'UEFA EURO 2008.

Révision LAMal: financement hospitalier

Le 20 septembre 2005, le Conseil des Etats est entré en matière sur un projet de nouveau modèle de financement hospitalier. En même temps, il a renvoyé l'affaire à sa Commission pour la sécurité sociale et la santé (CSSS-E), avec mandat de procéder à une consultation auprès des cantons. L'Assemblée plénière de ce jour a décidé que les gouvernements cantonaux élaboreront une prise de position commune en réponse à cette consultation. La position consolidée des cantons doit être disponible à mi-novembre 2005, de sorte à permettre au Conseil des Etats de poursuivre

encore ses débats au cours de la session d'hiver. La CdC attache dans cette affaire beaucoup d'importance à un échange constructif avec le Conseil des Etats.

Changement de présidence du Tessin à la Suisse centrale

A la fin de cette année, le conseiller d'Etat Luigi Pedrazzini (TI) quittera la présidence de la CdC après quatre années de fonction couronnées de succès. L'Assemblée plénière a nommé ce jour le conseiller d'Etat (SZ) Lorenz Bösch comme successeur. Ainsi, c'est la première fois, dès 2006, qu'un représentant de la Suisse centrale sera à la tête de la CdC.

Berne, le 7 octobre 2005

Pour toute information complémentaire:

- Luigi Pedrazzini, conseiller d'Etat, président de la CdC (tél. 079 320 00 08)
- Canisius Braun, secrétaire CdC (079 456 92 92)